



PJG le 28 juin 2022,

Bonjour à tous,

Lors de l'assemblée générale de ce jour, les salariés nous ont demandé d'interpeller la direction au CSEC du 1^{er} juillet sur plusieurs points. À cette date-là, toutes les organisations syndicales seront présentes ainsi que la direction générale.

Voilà les points sur lesquels FO attend une réponse le 1^{er} juillet.

- **Nous demandons l'engagement de la direction sur le versement rapide d'une prime exceptionnelle d'un montant conséquent. Ce point est la priorité des salariés.**
- **Concernant la négociation salariale, nous souhaitons qu'elle soit composée de plusieurs items :**
 - **La négociation doit avoir lieu au plus tard fin août, tout début septembre. Nos collègues belges et américains y sont arrivés facilement.**
 - **Une partie de la négociation doit porter sur l'inflation hors norme de 2022, avec une date de rétroactivité à définir entre la direction et les OS**
 - **La partie négociation 2023 augmentation générale, augmentation individuelle, plancher, etc. doit être soumise à une clause de revoyure.**
 - **La direction doit s'engager sur le versement d'une prime très rapidement en définissant son montant.**
 - **La rémunération aléatoire pour 2023, supplément intéressement, prime, etc.. doivent également être évoqués**
 - **Nous souhaitons aussi parler du service maintenance aussi bien à Fos qu'à PJG.**

Force Ouvrière reviendra vers vous à la suite du CSEC du 1^{er} juillet pour connaître votre positionnement et les suites à envisager.